

---

## Rapport du directeur du secteur "adultes"

**novembre 2006 à octobre 2007**

---

Durant l'année 2006 - 2007, l'unité de formation professionnelle du Ceras a accompagné plus de 43 élèves, neuf d'entre eux ont terminé leur formation.

Afin de souligner la réussite des élèves et de remercier l'ensemble des personnes qui les ont accompagnés durant leur apprentissage, l'unité de formation a organisé une cérémonie le mardi 3 juillet 2007 à La Chaux de Fonds.

Huit jeunes ont reçu un certificat fédéral de capacité ou une attestation fédérale de formation élémentaire dans le cadre des cérémonies officielles des écoles professionnelles respectives et une élève a reçu son attestation de formation en entreprise ce jour-là.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la présence à cette cérémonie de :

- Monsieur Patrick Érad, président du Grand Conseil neuchâtelois et enseignant des disciplines sportives à l'Ester,
- Monsieur Jean-Luc Barbezat, humoriste,
- Monsieur Claude Matthey, représentant de l'Office AI du canton de Neuchâtel.

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et ont pu ainsi féliciter les lauréats qui sont parvenus au terme de leur parcours auprès de l'unité de formation.

Ces neuf élèves ont réussi leur formation ; ils sont parvenus avec volonté et courage à se surpasser, de manière significative pour certains.

Les diplômes ou certificats qui les récompensent concernent toute une palette de métiers :

Attestation fédérale de formation élémentaire

- ouvrier en petite mécanique
- praticienne horlogère
- employée de collectivité
- ouvrier de jardin option floriculture

Attestation fédérale de formation initiale

- assistante de commerce de détail
- assistant de commerce de détail

Attestation de formation en entreprise

- aide de cuisine

CFC :

- documentaliste
- installateur sanitaire

Pour l'ensemble de ces jeunes gens, l'aide apportée par l'Assurance Invalidité a certainement été déterminante. Ils ont, pour la majorité, acquis un statut d'employé. A ce jour, sur les neuf certifiés :

- un jeune homme est engagé dans l'entreprise formatrice et a l'opportunité de compléter sa formation,
- un jeune homme et une jeune fille s'engagent dans une formation CFC suite à l'obtention de leur attestation initiale,
- trois bénéficient d'une aide au placement et sont sur la voie d'un engagement ferme,
- trois ont trouvé un emploi et sont intégrés au monde du travail, ils n'ont plus recours aux prestations de l'Assurance Invalidité.

Si tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et orienteurs). Je voudrais ici remercier plus particulièrement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation de nos jeunes.

Nous félicitons ces jeunes gens de l'effort qu'ils ont fourni et nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir. Leurs témoignages lors de la cérémonie ont mis en évidence la somme de travail nécessaire pour la réalisation de leur projet initial. Le chemin parcouru est souvent important et rempli d'efforts, de courage et de volonté, avec parfois un brin de chance.

Veillez consulter le site [www.ceras.ch](http://www.ceras.ch) afin de lire l'article paru dans l'Impartial et l'Express; il reflète fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régné lors de la cérémonie.

## **Stages**

Durant l'année 2006 - 2007, plus de cinquante stages ont été organisés dans les entreprises de la région pour les élèves effectuant leur année d'orientation pratique ou leur préformation. Nous tenons à remercier tous les employeurs et toutes les personnes qui, par leur présence et leur patience, ont su accueillir et encourager nos stagiaires. Ces stages d'un mois ont permis de trouver des formations et des apprentissages pour presque tous les élèves terminant leur année d'orientation pratique. Seule une jeune fille n'a pas encore trouvé de solution pour entreprendre une formation. Les recherches se poursuivent.

## **Arrivées et départs en cours d'année**

Trois élèves nous ont quittés en cours de formation. Pour la première, le programme, pourtant adapté, ne lui a pas permis de progresser suffisamment. Elle rejoint une structure protégée. La deuxième a donné une nouvelle orientation à sa vie en fondant une famille. Pour le troisième, des raisons personnelles et des projets de vie à l'extérieur du canton l'ont poussé à mettre un terme à sa formation professionnelle et à notre soutien.

Un élève en préformation de l'unité scolaire a décidé en cours d'année de quitter l'école et de tenter une démarche plus personnelle.

Deux élèves ont été admis le printemps dernier. Leurs situations particulières nous ont poussés à construire un projet rapidement. Pour l'un d'entre eux, une collaboration étroite avec le CNIP de Couvet a permis qu'il nous rejoigne par étapes successives.

En janvier dernier, un jeune homme (apprenant employé de commerce) a été admis à notre antenne de La Chaux-de-Fonds. Il se trouvait en difficulté et l'OAI a fait appel à nos services afin de lui apporter un soutien aussi bien sur sa place de travail que pour ses cours professionnels. Très rapidement le projet a dû être repris et une opportunité a permis une nouvelle orientation.

## **Stages d'admission**

Nous avons, par ailleurs, accueilli durant cette année vingt-deux jeunes gens et jeunes filles pour un stage d'observation de quinze jours. Quinze de ces stages ont abouti à une admission. Les stages d'admission engendrent un travail conséquent pour tous les collaborateurs, ils nécessitent une grande disponibilité et une écoute particulière ; en outre la rédaction du rapport final demande un soin particulier. Durant le stage d'admission, nous devons évaluer et sentir si un projet professionnel avec le candidat et sa famille est réalisable.

## **Admissions (rentrée 2007)**

En août 2007, nous avons admis 14 nouveaux élèves pour une année d'orientation, 3 filles et 11 garçons, soit :

- neuf jeunes gens et jeunes filles issus du secondaire, en majorité des classes terminales des cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne francophone
- un élève en situation d'échec durant son apprentissage, afin de le guider dans un nouveau projet
- un élève du Centre pédagogique des Perce-Neige
- un élève de Père-ne
- un élève directement envoyé par l'Office AI
- un ancien élève de l'UF pour lequel l'unité a été mandatée pour une période de 6 mois afin de l'accompagner dans une entreprise.

Leur niveau scolaire et leurs difficultés motrices ou d'apprentissage nécessitent un soutien précis et surtout ciblé.

En outre, cinq élèves de l'unité scolaire, éducative et de traitement du Ceras ont entamé une année de préformation.

En collaboration avec tous les intervenants, nous leur proposons un préapprentissage qui devrait aboutir à un projet de formation en août 2008.

## **Effectif**

A ce jour, l'effectif de l'unité de formation est de quarante-huit élèves. Mis à part les jeunes qui entreprennent une année d'orientation pratique, toutes et tous ont entrepris ou poursuivent un apprentissage dual :

- ◇ peintre en bâtiment (un en formation élémentaire)
- ◇ vendeurs(euses) (quatre en formation initiale, deux en CFC et un en formation en entreprise)
- ◇ employés en logistique (deux en CFC)
- ◇ employés de commerce (deux en CFC)
- ◇ peintre en automobiles (un en formation élémentaire)
- ◇ paysagiste (un en CFC)
- ◇ ouvriers en petite mécanique (un en formation en entreprise et deux en formation élémentaire)
- ◇ gestionnaires en intendance (un en CFC et une en formation initiale)
- ◇ ouvriers de jardin (deux en formation élémentaire)
- ◇ installateur sanitaire (un en formation élémentaire)
- ◇ constructeur métallique (un en formation en entreprise)
- ◇ ouvrier sur cycles (un en formation élémentaire)
- ◇ employé de restauration (un en formation initiale)
- ◇ monteur en chauffage (un en CFC)
- ◇ opératrice en horlogerie (un en formation élémentaire)
- ◇ électroplaste (un en CFC)
- ◇ aide de soin (un en diplôme)
- ◇ ouvrier de conditionnement (un en formation protégée en atelier)
- ◇ coiffeuse (un en préapprentissage)
- ◇ aides socio-éducatives (deux en formation élémentaire)
- ◇ 15 élèves sont actuellement en année d'orientation pratique

A ces élèves s'ajoutent

- ◇ 6 élèves est en préformation
- ◇ 5 élèves participeront à l'entraînement au travail.

## **Entraînement au travail**

Dès la rentrée 2006, une nouvelle organisation de l'entraînement au travail a été mise sur pied. En raison de notre sur occupation, les six élèves ont bénéficié de l'entraînement au travail à partir du mois de novembre. Malgré une prise en charge plus courte, le bilan dressé est positif.

## Locaux

L'inauguration des nouveaux locaux de l'antenne de Neuchâtel s'est déroulée le 7 juin dernier, en présence d'une centaine de personnes ; nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la participation à cette cérémonie de :

- Monsieur Roland Debély, conseiller d'État, chef du département de la santé et des affaires sociales, DSAS,
- Monsieur Jacques-André Maire, chef du SPFL,
- Monsieur Fabio Fierloni, directeur de l'Office AI du canton de Neuchâtel,
- Monsieur Hess, patron de la boulangerie-pâtisserie Rodrighess à Neuchâtel

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos. Monsieur Debély a eu l'amabilité de souligner l'importance de notre structure dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne francophone. Il a aussi exprimé son chagrin de voir la Fondation du Ceras quitter le département du DSAS pour rejoindre celui du DECS.

Monsieur Maire a, par son discours, relevé l'intérêt du service de la formation professionnelle de pouvoir s'appuyer sur l'expérience et la compétence des collaborateurs de l'unité de formation. L'accompagnement proposé par cette dernière est pertinent et nécessaire pour les jeunes gens et jeunes filles rencontrant des difficultés d'apprentissage. Il s'est dit prêt à collaborer encore plus étroitement avec notre structure.

Monsieur Fierloni a utilisé la métaphore « de la bonne soupe » pour évoquer notre forme de prise en charge. Comme les autres orateurs, il a mis en évidence le rapport que nous avons avec le réseau en général et plus particulièrement avec les entreprises de toute la région. Il a souligné aussi les difficultés de l'AI et les conséquences de la 5<sup>ème</sup> révision.

Enfin, Monsieur Hess, représentant les entreprises, s'est plu à relever la nécessité de pouvoir travailler en collaboration très étroite avec des intervenants disponibles et efficaces. Il a souligné la convenance du soutien que l'on apporte aux apprenants, mais aussi l'assistance offerte aux entreprises.

L'antenne de Neuchâtel a donc emménagé dans de nouveaux locaux sis à la rue Saint-Honoré 12. Ces derniers répondent parfaitement à nos besoins et, ainsi, les élèves bénéficient d'un lieu adapté et serein.

Il m'appartient de remercier le comité, la direction générale de la fondation du Ceras et bien entendu les autorités cantonales qui nous ont soutenus dans toutes nos démarches et ainsi nous ont témoigné leur confiance pour entreprendre l'aménagement de ces locaux.

J'adresse mes plus vifs et très sincères remerciements ainsi que mes encouragements à l'équipe de Neuchâtel, avec un merci particulier à Monsieur Alain Droxler, formateur responsable, et à Madame Geneviève Babey, formatrice ergothérapeute, fidèle collaboratrice depuis l'ouverture de l'antenne de Neuchâtel, qui par leur dynamisme et leurs compétences ont accompagné et coaché bien des élèves dans une atmosphère agréable.

## Personnel

Comme vous avez pu le lire, notre effectif est en constante augmentation et nous sommes contraints d'adapter notre dotation en personnel. Pour cette reprise, nous avons demandé à plusieurs collaborateurs d'effectuer des heures supplémentaires afin d'assurer les prestations ; je les en remercie sincèrement et je suis parfaitement conscient de l'engagement continu et soutenu de tous les collaborateurs et collaboratrices de l'unité de formation. Parallèlement, nous avons obtenu une garantie de l'OFAS afin de pouvoir, pour le budget 2008, adapter le nombre de postes de travail à la nouvelle capacité d'accueil.

Nous avons pris congé de Monsieur Francis Perrin, qui a fait valoir son droit à la retraite anticipée. Nous avons eu l'occasion de le remercier chaleureusement. En effet, il a collaboré durant plus de quinze années au sein de l'unité de formation. La tolérance, le respect des élèves en difficulté d'apprentissage, la patience ont été des atouts permanents durant toute sa carrière et ces derniers ont certainement contribué à l'évolution positive de nos élèves. Nous regrettons les ennuis de santé qui l'ont affectés ces derniers mois et lui souhaitons le meilleur pour les temps à venir.

Pour le remplacer, nous avons engagé Monsieur Laurent Grisoni qui a, par son parcours, une grande expérience dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Entre autre, il a déjà effectué un remplacement d'une année dans le cadre de l'unité scolaire et, de plus, a acquis une bonne

expérience auprès de classes de préapprentissage. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour sa disponibilité puisqu'il a accepté de remplacer Monsieur Perrin durant sa convalescence. Par ailleurs, il sera le référent de l'UF concernant l'informatique.

Madame Pauline Vermeille a eu l'opportunité d'obtenir un poste complet d'enseignante dans l'institution où elle travaillait déjà. C'est avec regret que nous avons accepté sa démission. Madame Vermeille s'était rapidement intégrée au sein de notre structure. Nous la remercions vivement pour son engagement. Pour la remplacer, nous avons fait appel à Monsieur Élie Babey, qui avait déjà effectué plusieurs périodes de remplacement. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Afin de compléter l'équipe de Neuchâtel, nous avons engagé Monsieur Jean-Jacques Décosterd pour un poste à 20% de formateur MSP. Parallèlement, Monsieur Décosterd est responsable du service de thérapie occupationnelle de Préfargier. Nous lui souhaitons aussi le meilleur possible.

Afin de maintenir les prestations des formatrices ergothérapeutes dans les différentes antennes, nous avons engagé pour quelques heures hebdomadaires Mesdames Agnès Lovis (Delémont) et Rosalie Fontaine (La Chaux-de-Fonds). Nous espérons pouvoir les engager, sur une base mensuelle, à temps partiel dès 2008.

Nous remercions Mesdames Myriam Faivre, Chantal Von Allmen et Patrizia Sepulcri Iseli ainsi que quelques autres personnes qui ont remplacé, à notre pleine satisfaction, Monsieur Francis Perrin en congé maladie, puis en convalescence, durant plusieurs mois, et ont assuré les autres remplacements habituels.

Nous saluons la réussite de Madame Chantal Schneider qui a terminé et réussi son certificat post-grade à la HES-SO de thérapeute en intégration neuro-sensorielle. Ce titre vient compléter sa formation de base.

### **Jubilé**

Nous remercions chaleureusement Monsieur Alain Droxler (formateur responsable de l'antenne de Neuchâtel) pour les vingt cinq années passées dans notre fondation.

### **Voyage d'études et camp**

L'unité de formation a organisé son voyage d'études à Lyon durant quatre jours qui ont permis à 26 apprenants de visiter quelques entreprises et sites culturels de la région. Les visites furent sympathiques et formatrices pour nos jeunes.

Comme l'année dernière, les élèves en année d'orientation pratique ont participé au camp annuel qui s'est déroulé au Landeron. Les activités sont principalement axées sur le sport et la rencontre entre les élèves des trois antennes. Une journée sportive a été organisée avec les élèves qui sont en formation élémentaire ou en entreprise.

### **INSOS**

L'unité de formation est membre d'INSOS (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées). Les rencontres régulières avec les autres institutions romandes s'occupant de formation professionnelle subventionnée par la Confédération (OFAS) nous permettent d'être à l'écoute des expériences et des problèmes rencontrés dans les cantons romands. Cette association offre aussi des journées de réflexion sur différents thèmes. Plusieurs collaborateurs de l'unité de formation ont ainsi pu en profiter.

En outre, nous avons accueilli à La Chaux-de-Fonds, la commission CLIP (commission latine d'intégration professionnelle). C'est avec intérêt que les membres de cette commission ont découvert le fonctionnement de notre structure. En outre, ils garderont, je l'espère, une bonne et belle image de nos montagnes.

### **Réflexion concernant la prise en charge des élèves de l'Unité scolaire**

Une commission réunissant 4 représentants du l'unité de formation, 6 représentants de l'unité scolaire ainsi que la direction des deux structures a réfléchi aux conséquences d'une augmentation importante des effectifs d'élèves en âge préprofessionnel de l'unité scolaire, éducative et de traitement. Des propositions seront prochainement traitées par le collège de direction et seront aussi présentées au comité exécutif. Une information auprès des parents et de tous les collaborateurs sera donnée rapidement. Il en ressort que des changements importants seront présentés concernant la

préformation, l'entraînement au travail et la politique d'admission des élèves de l'unité scolaire par l'unité de formation. Toutefois, malgré les changements à venir, l'unité de formation s'engage à étudier prioritairement les dossiers des élèves issus de l'unité scolaire du Ceras.

### **Étude concernant le statut, voire le transfert des unités de formation AI (UFAI) du Ceras et du centre pédagogique de Malvilliers au service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL)**

Contrairement à la formation scolaire spéciale et aux mesures pédaogo-thérapeutiques ambulatoires, les UFAI ne sont pas directement touchées par les conséquences financières de la RPT puisque les mesures de formation professionnelle continuent d'être appliquées comme auparavant.

Sur mandat du Conseil d'État, et plus particulièrement du DECS, un groupe de travail a été nommé pour étudier l'éventuel rattachement des UFAI au SFPL.

Ce groupe de travail est sous la responsabilité de Monsieur Thierry Christ, collaborateur scientifique au secrétariat général du DECS. Le groupe est composé des directions du Ceras et du CPM, de Madame Katia Sartori, adjointe au SFPL et de Monsieur Luca Fumagalli, adjoint au SES. Madame Florence Grueter, juriste au SFPL, de Monsieur Fierloni, directeur de l'OAI et Monsieur Jean-Claude Kohler ne sont pas membres de la commission mais convoqués si besoin en tant qu'interlocuteurs privilégiés

Le groupe de travail a pour mandat de définir les modalités d'un éventuel ancrage des UFAI dans le cadre du SFPL dans les meilleurs délais possibles. Il s'agira aussi d'étudier l'opportunité d'une fusion des deux structures ou encore d'étudier une version plus autonome. Des propositions doivent être faites sous forme de variantes avec analyse des coûts, des prestations, des formes juridiques, etc.

Notre secteur souhaite vivement que cette commission parvienne à maintenir les prestations reconnues et nécessaires fournies à des jeunes en difficulté d'apprentissage par les UFAI du canton. En outre, nous défendrons avec beaucoup d'énergie et de ténacité notre travail de proximité et de réseau. Ces considérations signifient aussi que nous sommes d'avis qu'il faut profiter des changements liés au désenchevêtrement des tâches de la confédération qui se profilent pour actualiser les modes de fonctionnement, parfaire les collaborations, voire adapter les structures.

### **Renard 3**

Le groupe Renard 3 a rendu son rapport en juin dernier. Nous n'avons pas encore eu de réponses du groupe de pilotage à notre conclusion.

Je rappelle que le groupe Renard 3 réunit presque toutes les institutions (à l'exception des Perce-neige et de Foyer handicap ?) ayant des ateliers occupés aussi bien par des jeunes que des adultes. Les séances ont démontré assez clairement l'hétérogénéité du groupe et les difficultés que pourraient engendrer des fusions ou autres. Le groupe propose de se référer au plan d'équipement cantonal qui est un document dynamique et encore pertinent. En conclusion, toutes les institutions ou fondations sont d'accord de réfléchir et de tenter d'optimiser leurs prestations aussi bien sur les plans pédagogiques que financiers.

Cette année se termine sur des questions et des soucis. Toutefois nous observons aussi et toujours plusieurs points positifs. L'unité de formation poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie. Assurer la continuité tout en améliorant nos prestations, poursuivre notre action avec le réseau d'entreprises, offrir un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise, tels demeurent nos objectifs. L'unité de formation a la ferme intention de continuer à construire des ponts entre les différents acteurs de l'insertion plutôt que des murs.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du comité, de la direction, de l'ensemble des collaborateurs et de tous nos partenaires ; merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable !

La Chaux-de-Fonds, octobre 2007

Charles Faivre